DEPARTEMENT de la MAYENNE
Arrondissement de MAYENNE
Canton de MESLAY DU MAINE
Commune de
Saint-PIERRE-sur-ERVE

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 053-215302480-20250409-20250409_07-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : **9**
Présents : **7**
Votants : **7**

L'an deux mil vingt-cinq,
le neuf avril, à dix-neuf heures,
le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire**.
Date de la convocation : 03/04/2025
Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1ère Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2ème Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3ème adjointe, MM. PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy, Mme ADET Florence
Absent : MM. LÉVEILLÉ David, TELLIER Adrien
Mme ADET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/07 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 –

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

⇒ de reporter le résultat excédentaire cumulé de fonctionnement 2024 de 68 681,65 € au compte R 1068 de la section d'investissement 2025 pour un montant de 53 079,87 € et au compte R002 de la section de fonctionnement 2025 pour 68 681,65 €

⇒ de voter le Budget Primitif 2025, présenté par le Maire, comme suit :

- en section de fonctionnement : Dépenses : 175 177,76 € Recettes : 218 896,10 €

- en section d'investissement : Dépenses : 160 117,87 € (soit 184 107,87 € en incluant 23 990,00 € de restes à réaliser)
  Recettes : 140 956,87 € (soit 184 107,87 € en incluant 43 151,00 € de restes à réaliser)

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE de ST-PIERRE-sur-ERVE (Mayenne)